

# Quand MÊME !

Villa  
Marguerite

*Résidence  
du Général  
de la  
Porte du Theil*

*Châtel-Guyon*



*Splendid  
Hôtel,  
Quartier  
Général des  
Chantiers de  
Jeunesse*



Bulletin de liaison  
de l'Association  
Mémoire des Chantiers  
de la Jeunesse Française

Le mot du président.....2  
 Communiqués.....3 - 6  
 Les Chantiers en Guadeloupe.....7 - 8  
 Groupement 2.....9 - 10  
 Lettre à un maire.....10 - 11  
 Articles et publications..... 11  
 Nos peines..... 12  
 Questions/Reponses..... 13 - 14 -15  
 Le coin de l'insigne.....16  
 Le conseil de révision.....17 - 18  
 Brève histoire des Chantiers  
 de Jeunesse en Dordogne.....18 -23  
 Ordre de mission.....23  
 Villa Marguerite.....23  
 Baraquement transformé en  
 belle maison..... 24

# édito

Chers Amis,

Nous nous retrouvons pour ce nouveau numéro, riche de témoignages et d'Histoire, encore une fois conçu par toute une équipe à votre service, avec beaucoup de professionnalisme ; jugez-en vous-même !

Nous sommes en pleine préparation de notre prochaine Assemblée Générale qui aura lieu cette année à Mâcon, les 06 et 07 septembre prochain ; notre but avoué est de vous faire connaître la Chapelle de Charcuble, seul monument encore en état, construit par les Jeunes du Groupement 4 en moins de 24 heures, le 1er Mai 1941.

Encore une fois, tout est mis en œuvre pour vous rendre ce séjour agréable ; si vous le pouvez, venez nous rejoindre ; ce sera encore un grand moment.

Les formulaires d'inscription vont vous parvenir par courrier séparé ; Merci de nous le renvoyer rapidement, **AVANT FIN JUIN**.

Je profite de cette tribune pour saluer et rendre hommage à 2 Grands Messieurs, disparus récemment : Monsieur André **Georges** et le Général René **Méjean**, Présidents d'honneur de l'Association Soeur Jeunesse et Montagne, dont ils furent de grands piliers ; ils laissent un grand vide mais je souhaite "bon vent" à l'équipe de jeunes qui a pris le relais.

En espérant vous retrouver nombreux à Charcuble (Mâcon) en Septembre, je vous adresse toutes mes Amitiés "Chantiers".

Michel LEBOST  
Président AMCJF



Villa Marguerite

Splendid Hôtel

# COMMUNIQUES

## Bilan 2013 du Musée CJF

En 2013, le musée des Chantiers de Jeunesse 21, rue du Commerce à Châtelguyon (63) a accueilli **116 visiteurs** (189 en 2012), 42 entrées à 2 € (102 en 2012), 2 entrées étudiants à 1 € (aucune en 2012) et 72 entrées gratuites (87 en 2012).

Aucun visiteur étranger (de même en 2012 et 2011, mais 3 Belges en 2010, 1 Allemand et 1 Anglais en 2009).

Pour 2013, les **recettes** (entrées, ventes d'articles sur place, tronc de soutien) se sont élevées à **367,30 €** et les **dépenses à 265,14 €** (sans compter l'assurance des locaux payée directement par la trésorerie de l'AMCJF), ce qui a permis un **crédit de 102,16 €**.

Il est à noter que nous avons dû refuser 80 élèves d'un lycée des Hauts-de-Seine pour raison d'étroitesse des locaux et de sécurité, le musée ne pouvant recevoir à l'étage qu'au plus 8 personnes. Sachant qu'une visite dure au moins une heure, qu'auraient fait les élèves en attendant leur tour ... et ensuite ? Il est bien, cependant, de voir qu'un professeur d'histoire de la ré-

gion parisienne était prêt à organiser un voyage « Etudes et Découvertes » à plus de 400 kilomètres, dans la ville des Chantiers.

## Ouverture saison 2014

Le musée (Tél. : 04 73 63 99 14) est ouvert tous les samedis, de 14 h à 18 h, du 7 juin au 4 octobre. Toutefois, par exception (Assemblée Générale notamment), il peut être fermé. Si vous habitez loin, il est prudent de téléphoner préalablement.

Le musée abrite, depuis 2010, un Centre de Documentation Chantiers de Jeunesse, qui s'enrichit chaque année (revues des groupements, monographies, photographies, documents divers ...) et permet de répondre aux nombreuses questions (site Internet, courrier, courriel, téléphone) des amicalistes et des chercheurs. Un classement par groupement facilite les recherches.

Les consultations sont effectuées sur rendez-vous. Plusieurs doctorants et agrégatifs, mais aussi des personnes quelque peu généalogistes, curieuses de l'histoire de leur père ou grand-père, sont venus s'informer.

## Dons

Nous remercions notre amicaliste Jean **Douarre**, âgé de 94 ans, ancien chef ouvrier au Groupement 20 (Turenne) à Lappleau (Corrèze), qui a fait don au Musée CJF de nombreux insignes tissu des Chantiers de Jeunesse et d'une bavette de tambour de son groupement. Celle-ci, brodée, est remarquable. Un grand merci encore, Jean.

Nos remerciements vont aussi à nos amis Bernard **Saillet**, dont le père commandait le Groupement 12, et Roger **Bogud**, sympathisant de notre Association, vétérans des Groupements 31 et 34, qui ont, chacun, remis un don en espèces, remerciements également à Michel **Babu** qui a déposé une monographie du Groupement 26 où se trouvait son père de juillet 1942 à mars 1943 et à notre amicaliste Bernard **Toussaint**, de Châtelguyon, qui a fait don de photographies des Groupements 21 et 42 où était son père.

Merci à Jean **Marion** et Maxime **Faure**, anciens du Groupement 20 délocalisé à Montbazou (Indre-et-Loire), à Jean-Michel **Lallement**, vétérans du Gt. 14,

à Roger **Liccioni**, ancien du Gt. 37, à Marie-jeanne **Nissolle**, Eliette **Gauthier** et Françoise **Armanet**, ainsi qu'à M. Guy **Meston** et M. **Maur** pour tous les documents et photographies donnés.

## Réfection de stèle

Le 16 août 1944, à Châtelguyon, les nazis, furieux après des actes de résistance, se précipitent à l'Hôtel Plaisance, ancien P.C. (les Chantiers n'existant plus officiellement depuis le 15 juin 1944) du Groupement 42, pour y faire des contrôles et des perquisitions. Le jeune Etienne **Barrellon**, vétéran des Chantiers mais travaillant audit hôtel, prend peur et s'enfuit ... les nazis tirent... Etienne tombe mort.

Une stèle fut érigée sur les lieux, avenue du Général de Gaulle, près de la place de la Musique Nationale des Chantiers où se trouve maintenant la Pierre de l'Amitié.

A chaque Assemblée Générale à Châtel-guyon, l'ANACJF déposait une gerbe devant cette stèle... On se souvient notamment du général **Gèze**, ancien commissaire régional des Chantiers, du colonel **Créange**, israélite lorrain créateur de l'insigne natio-

nal des Chantiers, et du président Honoré Lemaire qui y ont déposé des gerbes. Cette stèle fut malheureusement détruite, il y a quelques années, par un chauffard.

La mairie de Châtelguyon vient de la refaire. Voilà une excellente nouvelle. Un grand bravo à cette municipalité.

## Mises au point

Notre ami Michel **Cayreyre**, dont le père était au Groupement 14 (Du Guesclin) à Die (Drôme), aime la rigueur et il a bien raison. Après avoir lu notre revue *Quand même !* n° 8 qui montrait en page de couverture une photographie de calanques que nous avions appelées de Cassis, il nous a fait parvenir le courriel suivant :

« *Les calanques sont de Marseille et non de Cassis. En effet, 90% de leur surface sont sur la commune de Marseille et 10% sur celle de Cassis ; encore que la seule calanque de Cassis, si l'on peut parler de calanque, est Port-Miou, grand garage à bateaux sans falaise bordé par une immense carrière. Les plus belles calanques, comme En-Vau, et les plus belles falaises, comme Castelvieu, sont sur Marseille. Le domaine marseil-*

*lais des calanques va de Port-Pin, proche de Cassis, à Callelongue, au bout de la route côtière de Marseille.*

*L'appellation Calanques de Cassis est abusivement et abondamment utilisée par les Compagnies de bateaux qui partent de Cassis, plus proche des destinations majeures que sont En-Vau et Castelvieu. »*

Merci Michel pour cette information et profitons-en pour faire remarquer qu'on ne prononce pas Cassis mais Cassi en parlant de la ville, de même qu'on doit dire Oyonna et non Oyonnax. Le **s** final de Cassis et le **x** d'Oyonnax marquent l'oxytonisme, ce qui signifie que ces lettres sont là pour indiquer qu'il faut prononcer en portant l'accentuation sur la dernière syllabe.

De même, notre accent aigu sur le "e" terminal de noms de famille, dans des textes administratifs des XVIe et XVIIe siècles, a souvent cette signification d'oxyton et ne donne pas le son "et" comme on pourrait le croire maintenant.

## 11 novembre à Oyonnax

Le 11 novembre dernier a été célébré à Oyonnax (Ain) le 70e anniversaire du défilé des Résistants

de l'Ain en tenue des Chantiers de Jeunesse. En 1943, cette manifestation de patriotisme en rang serré, en direction du Monument aux Morts, avait duré 25 minutes et avait eu un grand retentissement sur les gouvernants alliés et avait ému fortement le général de Gaulle.

François **Hollande**, Président de la République, a honoré de sa présence cette cérémonie, reconstitution fidèle du défilé de 1943, retransmise en direct sur France 2.

Marcel **Lugand**, clairon lors de ce défilé et seul survivant, était présent. D'aucuns disent qu'il est un ancien des Chantiers ...

## Jo Sans toujours prêt

Notre amicaliste Joseph **Sans**, de Brassac (Ariège), ancien des Groupements 27 et 30, ainsi que du Groupement Chantiers de la Manufacture d'Armes de Tulle, toujours aussi alerte à 92 ans, a participé en 2013 à la sortie du Club des Isards de la Barguillère au col de Légrillou, non loin de son domicile. Il était le vétéran.

Cette fête a rassemblé une quarantaine de participants. Notre ami Joseph, bérêt vert des Chantiers en bonne place, a retra-

cé l'histoire du Club depuis sa création le 23 juin 1979, faisant ressortir sa participation à la construction du refuge de Gaffouil et à l'élaboration de skiathlon à Tour Laffont dans les Pyrénées. Aux côtés du président du Club, Jo a même poussé la chansonnette.

Bravo Joseph

(Info. La dépêche du Midi, édition de l'Ariège, du 20 novembre 2013)

## Couteau CJF dans le Loing

On connaît des rivières à truites, d'autres à saumons, et certaines, en Limousin et en Ariège, où l'on trouve de l'or. Parfois, en fouillant le lit, on fait aussi d'intéressantes découvertes, quelques pièces de monnaie ici ... un couteau des Chantiers de Jeunesse là.

Un couteau, me direz-vous, mais oui, le 1er modèle des Jeunes, long de 262 mm, le Sabatier Jeune dont la lame est en acier au carbone avec une gouttière courte en forme de navette. Il a été trouvé dans le Loing, près de Souppes, par quelqu'un qui est à la fois plongeur, chercheur et nettoyeur. Le découvreur a dû user ensuite de beaucoup d'huile de coude pour le rendre présentable,

la lame ayant rouillé, mais a-t-il bien fait ?

On peut, en effet, se demander ce que faisait ce couteau dans la rivière. Il est vrai que, naguère, quand on ne parlait pas encore de ramassage des ordures - cela n'existait pas - on jetait dans les rivières ce que l'on voulait se débarrasser, principalement des grosses choses (pneumatiques, machines à coudre...). Cela peut surprendre maintenant mais, à l'époque, tout le monde faisait ainsi sans avoir mauvaise conscience.

Ce couteau provient-il alors d'un lot d'affaires jetées à la rivière ... ou a-t-il servi à un mauvais coup ? On ne le saura sûrement jamais, d'autant qu'il a été bien gratté.

Etonnante découverte, non !

## Exposition M.A.T.

Le musée des Armes à Tulle présente jusqu'au 11 juin 2014, tous les jours ouvrables de 13 h à 18 h, sauf le mardi, une exposition retraçant l'histoire de la M.A.T. (Manufacture d'Armes de Tulle), usine où ont travaillé les Chantiers de Jeunesse de fin 1943 à mi-juin 1944 constituant le Groupement bleu U 50 « De Bournazel ».

On y apprend qu'après les atrocités nazies en juin 1944, la M.A.T. a été transférée, sur ordre des Allemands, à Epernay (Marne) dans les caves de Champagne Mercier.

Le premier convoi ferroviaire avait duré 18 jours, le trajet n'ayant pas été direct – c'est le moins que l'on puisse dire – et de nombreux arrêts ayant eu lieu du fait des bombardements.

A Epernay, la « Manu » ne fonctionnait pas mais les machines devaient être entretenues, les nazis voulant les amener en Allemagne. La Libération a mis heureusement fin à cette idée.

## Hommage aux martyrs

Restons à Tulle où Mgr Bestion, nouvel évêque du diocèse, a célébré le 1er mars dernier une messe pour les victimes du drame du 9 juin 1944 et pour la paix.

Après la messe, ce prélat s'est rendu au Champ des Martyrs où il a déposé une gerbe. Souvenons-nous que 17 vétérans des Chantiers de Jeunesse figurent parmi les pendus, que plusieurs de leurs camarades CJF ont dû, sur ordre des Allemands, dépendre une grande partie des 99 martyrs puis creuser 2 grandes fosses à Cueille, au sud de la ville, pour les inhumer.

Merci à Mgr **Bestion** pour ce premier geste en tant qu'évêque du diocèse de Tulle.

N'oublions jamais ce que malheureusement l'homme peut faire à l'homme, et n'éteignons, toutefois, surtout pas l'espérance.

## ACJF de Pyrénées-Gascogne

Jacques **Wambergue**, ancien du Groupement 28, nous signale l'existence de l'Amicale des Chantiers de

Jeunesse de Pyrénées-Gascogne qui organise des sorties et des repas d'amitié.



ACJF de Pyrénées-Gascogne

En décembre dernier, après un excellent déjeuner, il a été présenté aux convives deux souvenirs de cette amicale, en l'occurrence le fanion de Pyrénées-Gascogne qui se trouvait dans le bureau régional du Commissaire **Gèze** et une grande carte, réalisée par l'épouse d'un ancien CJF, qui comporte la photographie de beaucoup d'insignes de groupement.

Bravo à cette Association avec qui nous allons prendre attache.

La rédaction

# LES CHANTIERS EN GUADELOUPE

Septembre 1942 : Les préparatifs d'un projet avorté ...

*Deux groupements Chantiers de Jeunesse devaient être créés en Guadeloupe fin 1942-début 1943. Nous vous présentons ici, à cet égard, un article exceptionnel, publié dans le Bulletin National Officiel n° 38, de juin 1996, de l'Association Nationale des Anciens des Chantiers de la Jeunesse Française.*

Les « Chantiers » sont en pleine possession de leurs moyens et commencent à faire sentir le poids de leur vitalité et de leur renouveau jusque dans les couches les plus profondes de la nation en « zone libre ».

Le général de la **Porte du Theil**, avec sa maîtrise de soi, sa clairvoyance habituelle et son bon sens toujours en éveil, décide d'implanter les C.J.F à la Guadeloupe, d'autant plus que les réserves en or de la Banque de France s'y trouvent depuis juin 1940, avec l'amiral **Robert**. Pour cela, il demande deux chefs volontaires, par l'entremise des régions et des groupements. C'est comme cela qu'un beau jour d'octobre 1942, le commissaire **Dennis**, commandant le Groupement 43 d'Alpes-Jura, me convoque d'urgence

au P.C. pour m'annoncer que ma candidature est retenue et que je suis convoqué dans les 3 jours à Châtel-Guyon. Il ne me reste que 2 jours pour attendre la nomination de mon successeur chef de groupe et lui passer les consignes ...

Reçu à Châtel par le commissaire **Ballot**, chef du personnel, j'apprends que celui qui part avec moi est un de mes bons camarades de 1940, de même âge, le chef de groupe **Leclercq**. Cela me comble de joie ...

Il nous reste à peine 15 jours pour visites médicales, vaccinations, constitution de notre équipement colonial, faire nos adieux familiaux, afin d'embarquer le 11 novembre 1942 à bord du « **Georges Leygues** », à Marseille, pour Casablanca d'abord.

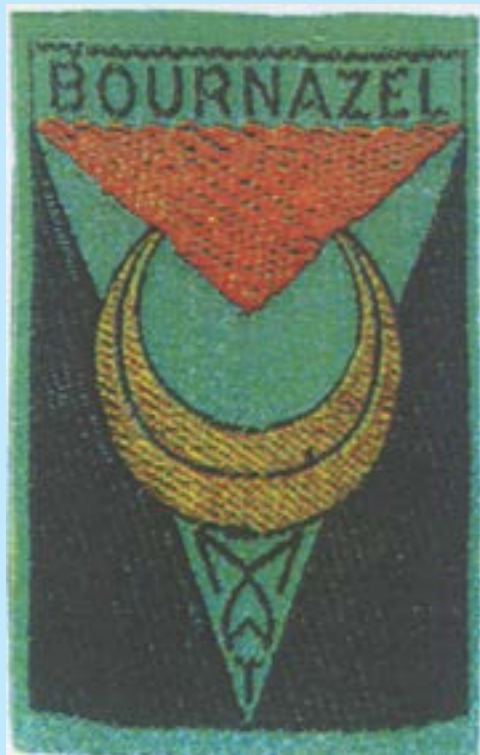
Mission : créer et monter les C.J.F. à la Guadeloupe et nous mettre aux ordres de l'amiral **Robert**, qui dispose de toutes les directives à ce sujet.

Inutile de vous décrire par le menu la cavalcade de ces 15 jours. Remonter dans nos groupements, boucler les valises, redescendre sur Vichy, repartir sur Lyon pour les derniers achats vestimentaires et

coloniaux et arriver de justesse, le 10 novembre 1942 au matin, à Marseille, éreintés et fourbus. Entre temps, le débarquement des alliés [75 000 soldats américains et anglais] en A.F.N. a eu lieu le 8 novembre.

Parisien, je portais le cœur un peu serré, n'ayant pu faire mes adieux à mes parents. Je pus quand même leur faire passer une lettre détaillée (par un canal qui m'échappe aujourd'hui : la ligne de démarcation ne laissait rien passer) en m'adressant à une cousine parisienne chargée de prévenir mes parents avec ménagement.

Nous étions, malgré tout, un peu anxieux de ce que nous allions trouver à Casablanca du fait du débarquement américain dans cette région. Aussi avons-nous téléphoné au commissaire **Ballot**, à Châtel, afin de connaître ses directives, compte tenu des événements. Il nous répondit très brièvement « Rien de changé, embarquez comme prévu, les ordres suivent ... » Nous avions un œil sur les cantines non encore enregistrées, qui pouvaient nous être, vo-



Insigne tissu CJF

lées, surtout à Marseille où la population souffrait terriblement du rationnement et où certains individus restaient à l'affût de toutes les razzias.

Enfin, cantines embarquées, « sus à la chambre d'hôtel pour la dernière nuit sur le plancher des vaches » afin de prendre un repos bien mérité. J'étais exténué, malgré la fougue habituelle de ma jeunesse. Et j'ai dormi d'un sommeil de plomb jusqu'à 16 heures, malgré la chaleur étouffante qui régnait ... prémices de ce qui semblait nous attendre à la Guadeloupe.

Le lendemain, 11 novembre 1942, réveil à 6 h 30 afin de nous présenter à l'embarquement qui était prévu en fin de matinée.

Tout Marseille était en émoi. Les troupes allemandes avaient envahi la « zone libre » ... et étaient déjà présentes avec quelques avant-gardes sur le port. Les bruits et les nouvelles les plus invraisemblables se répandaient par vagues énormes, dignes d'un flux d'équinoxe sur ces rivages sans marée !...

Quant à nous, interdiction d'appareiller, sous peine de bombardement, de torpillage, etc.

Après avoir eu toutes les peines du monde à récupérer notre « barda », cho-

se que nous n'aurions pas pu réaliser officiellement, mais qui nous fut possible au milieu du désarroi général, nous décidions de rejoindre une région plus calme où résidait la mère de mon ami **Leclercq** : Pierrelatte.

Dès notre arrivée, nous téléphonions à Châtel, afin de rendre compte de notre situation, ordre nous fut donné de rejoindre notre groupement d'origine ...

Le destin et la Providence protègent parfois. A Casablanca nous devons embarquer sur le « Sagittaire » qui allait cingler vers la Guadeloupe. Il m'a été dit qu'il s'était tellement « agité », ce Sagittaire, qu'il avait été torpillé en plein Atlantique ...

Si ... si ... Je ne serais pas là à vous raconter cette histoire.

**Edgard Guillod, Groupement 43, chef du groupe 4**



1er modèle



2eme modèle



# GROUPEMENT 2

## GROUPES ET JOURNAUX par Christian POUSSE

La plupart des Chantiers ne possédaient qu'un seul journal de groupement.

Certains avaient, en outre, un ou deux journaux de groupe, rarement plus. A notre connaissance, le Groupement 2 (Franche-Comté - Jehan de Vienne), dont le PC était à Crotenay (Jura), est celui qui en a eu le plus.

Le journal du Groupement s'appelait *En Flèche*.

### Groupe 1

(g. France d'Abord appelé communément g. France) : *France d'Abord*

### Groupe 2

(g. des Sioux, puis Kayak) : *Kayak*

Groupe 3 (Effectif : Jeunes à Entraînement Spécial)

(g. du Guesclin, puis g. des Grands Capitaines) : *Montjoie*

### Groupe 4

(g. des Grands Vents) : *Grands Vents*

### Groupe 5

(g. de l'Empire français, puis Ch. de Foucauld, puis de l'Empire colonial) : *Voix de la Tour*



Journal du Groupe 7 (g. de la Montagne)

## Groupe 6

(g. Cluny) : *Regain*

## Groupe 7

(g. de la Montagne, puis des Bâisseurs, et de nouveau de la Montagne) : *L'appel*

## Groupe 8

(A existé une dizaine de mois en 1940-41, nom inconnu)

## Groupe 9

(g. des Sources, puis, à partir de mars 1942,

g. Chevalier d'Assas) : *Les Sources*

## Groupe 10

(g. de la Marine) : *Le Silage*

## Groupe De Direction

(g. Jeunesse Ardente): *Jeunesse Ardente*

Cette liste a pu être réalisée grâce aux recoupements effectués après lecture des journaux du Groupement 2 que nous avons au Centre de Documentation du Musée. Un périodique *Le Zorro* (c'est-à-dire Le Renard) aurait également existé, peut-être au groupe 2. Les noms des groupes figurant ici ont existé au moins jusqu'à fin 1942. Certains auraient changé en 1943 (notamment le 3 devenant Gouraud et le 7 Lyautey) mais cela reste à vérifier. Merci à Laurent Battut pour certaines précisions.

Dans le nom de notre Association, il y a Mémoire des Chantiers de la Jeunesse Française, ce qui signifie que nous avons à la fois un rôle de gardiens de témoignages, de transmetteurs de connaissances et de défenseurs de la vérité-Chantiers. Nous pouvons et même devons être aussi un appui lorsque la sollicitation ou le combat paraît légitime.

Ainsi, monsieur Bernard, de Mareuil (Dordogne), a demandé par deux fois à sa mairie l'apposition, près du Monument aux Morts, d'une plaque-souvenir portant le nom de deux jeunes de la commune décédés accidentellement lors de leur stage aux Chantiers de Jeunesse.

Le Conseil municipal, influencé par une personne, ancien militaire mais connaissant mal les Chantiers, a refusé lors de deux séances.

Monsieur Bernard retente une nouvelle fois et demande notre appui auprès de la Municipalité pour faire connaître les Chantiers.

Voici le courrier à l'en-tête de notre Association adressé par notre Président :

M. le Maire de Mareuil-sur-Belle

Mmes et MM. Les Conseillers Municipaux

Objet : Plaque-souvenir relative aux Jeunes Maurice Marty et Sylvain Léglise

Monsieur le Maire, Mesdames, Messieurs,

Monsieur Daniel Bernard, qui demeure à Mareuil, a porté à notre connaissance le cas des deux jeunes cités en objet, décédés accidentellement en 1941 lors de leur service au Groupement 5 des Chantiers de Jeunesse. Il souhaiterait qu'une plaque soit apposée à côté du Monument aux Morts afin que la commune n'oublie pas ses enfants morts au service de la Nation. Nous appuyons fortement sa demande, d'autant que l'ordonnance du 1er octobre 1945 a validé « le service obligatoire accompli dans les Chantiers de la Jeunesse Française comme temps de service militaire actif ».

Par ailleurs, encadrés par 95% de militaires mis en congé d'armistice, les Chantiers furent un vivier d'hommes pour la revanche. Pour ne prendre que quelques exemples, 1 résistant sur 4 du maquis du Vercors venait des Chantiers ; le Groupement 44 de Courpière (63), délocalisé à Tarbes, passa au Corps Franc Pommiés en 1944 ; le débarquement anglo-américain du 8 novembre 1942 en Afrique du Nord fut préparé notamment par Van Hecke, chef des Chantiers, et le commissaire-adjoint des Chantiers Henri d'Astier de la

Vigier qui sera fait Compagnon de la Libération.

Je vous adresse le dernier numéro [bulletin n° 8] de notre revue « Quand Même ! » où vous pourrez voir l'hommage rendu aux Chantiers de Jeunesse par Monsieur le Président de la République François Hollande et par Madame la Ministre Marisol Touraine, dans le courant de l'année passée.

Eu égard à l'apport des Chantiers à la France, nous souhaitons que vous répondiez favorablement à la demande de Monsieur Bernard.

Veillez agréer, Monsieur le Maire, Mesdames, Messieurs, l'expression de ma considération distinguée.

Baillargues, le 21 janvier 2014

Michel Lebost, Président de l'AMCJF



SANTON en argile CJF  
14 cm de Hauteur

# ARTICLES ET PUBLICATIONS « CHANTIERS »

## ARTICLES

	Prix adhérents AMCJF	Prix non-adhérents
• Plaque de bronze CJF de table 56x65 mm	14,00 €	16,00 €
• Médaille commémorative 1940-1990	15,00 €	17,00 €
• Insigne épingle CJF 7x13mm	3,00 €	3,00 €
• Insigne type pin's émaillé CJF 14x23mm	2,00 €	2,00 €
• Cravate tergal rayée vert et blanc	3,00 €	5,00 €
• Casette Congrès (2001 ou 2002 ou 2003)	5,00€	5,00 €
• Statuette CJF, type santon, hauteur : 14cm	35,00€	35,00 €

## PUBLICATIONS

• Histoire des Chantiers de Jeunesse racontée par des témoins (Colloque de Vincennes 1992)	18,00 €	20,00 €
• Carnet de la «Sabretache» n° spécial CJF	18,00 €	20,00 €
• Les Chantiers de Jeunesse mini-guide n°27	4,00 €	5,95 €
• Revue Quand même ! (AMCJF) n°s 1 à 8 (Compléter votre collection, sauf n° 3 qui est épuisé)	2,00 €	3,00 €
• Batailles hors-série n° 5 sur les uniformes et les équipements des Chantiers de Jeunesse (revue luxueuse parue en 2005, devenue une référence)	8,00 €	10,95 €

**La commande doit être adressée à :**  
**M. Christian POUSSE 32, rue Paul Mabrut 63200 RIOM**

accompagnée d'un chèque de son montant majoré éventuellement des frais de port, à l'ordre de A.M.C.J.F.

Pour toute commande inférieure à 10 €, ajoutez 2 € de frais de port.

Pour toute commande égale ou supérieure à 10 €, ajoutez 3 € de frais de port.

Pour toute commande égale ou supérieure à 25 € et inférieure à 45 €, ajoutez 6 € de frais de port.

Pour toute commande égale ou supérieure à 45 €, le port est gratuit.

Cadeau : Une cravate Club gratuite pour tout achat atteignant 50 € (frais de port non compris).

Nous avons appris les deuils suivants :

1. Eugène **BOLOLY**, ancien du Groupement 12 (belledonne), vétéran de l'Armée secrète, déporté après son arrestation à la préfecture de Bourg où il travaillait, architecte, décédé en décembre 2013 ;

2. Fernande **BRUNET** ;

3. Henri **CAYREYRE**, ancien chef d'équipe du Groupement 14 (Du Guesclin), groupe 4, décédé à Marnagnane (13), le 30 mars 2014 à l'âge de 91 ans.

4. Arthur **CONTE**, ancien du Gt 23 (Malgré), requis pour le S.T.O. en Allemagne à partir de 1943, puis, après-guerre, homme politique (SFIO et, plus tard, UDR), journaliste dans de très nombreuses et variées publications dont par exemple *l'Indépendant* et *Paris-Match*, historien (notamment remarquable série de livres intitulés 1er janvier), président de l'O.R.T.F. (Office de Radio-diffusion-Télévision Français) en 1972 et 1973, décédé dans sa 94e année le 26 décembre 2013 à Paris ;

5. Jean **DEMOLIS**, ancien du Gt 9 (le Roc), 91 ans, de Veyrier-du-Lac (74), décédé fin 2013 ;

6. André **GEORGES**, ancien du Groupement 15 (Esterel) des Chantiers de Jeunesse puis Jeunesse et Montagne, directeur pendant plusieurs décennies de la revue de l'Association Jeunesse et Montagne (A.J.M.), Président d'honneur de cette association, décédé dans sa 93e année à la fin de la 1ère quinzaine de janvier 2014, obsèques célébrées le 16 janvier à Sainte-Geneviève-des-Bois (Essonne) ;

7. Patrice **Malvert**, Secrétaire général de l'A.J.M., a prononcé l'éloge funèbre, précisant qu'André fut affecté à Jeunesse et Montagne en novembre 1941, « au Groupement Savoie, au Centre Ecole de Pralognan après un bref passage au Désert d'Entremont » ; pour notre part, nous n'oublions jamais ses anecdotes intéressantes et son grand sens de l'humour ;

8. René **MÉJEAN**, né en 1920 à Lausanne (Suisse), admis Saint-Cyrien en 1939 fit la guerre comme sous-lieutenant de l'Armée de l'Air fut chef de groupe des Groupements Jeunesse et Montagne, en Savoie, au Centre n° 1 puis commandant du Centre de La Herverie dans le Dévoluy et, en 1942, du Centre Petit de Mirebeck à Saint-Pierre-de-Rumilly. Fin 1943, ce centre sera délocalisé à Saint-As-tier et René **MÉJEAN** par-

ticipera à la libération de Montauban avec les éléments Air de la région de Toulouse. Il fera les campagnes d'Indochine et d'Algérie, s'occupera des délicats parachutages au Groënland de la mission Paul-Emile Victor, finira sa carrière comme général de l'Armée de l'Air avec 8000 heures de vol et sera Président de l'Association Jeunesse et Montagne. Il est décédé durant la première quinzaine de février 2014. Ses obsèques ont été célébrées au temple de Calvisson (Gard) le 17 du même mois.

(Cf Article du Général de Prémorel sur Internet)

9. Laurent **RENE**, vétéran du Gt 19 (Dixmude), de Dions (30), décédé le 1er décembre 2013 dans sa 93e année.

*Aux familles éplorées, l'AMCJF présente ses très sincères et amicales condoléances.*



Général  
René MÉJEAN

## QUESTIONS/ REPNSES

par Christian **POUSSE**



Kocaba

Cocaba ou Kocaba ? (Cf question n° 9 dans Quand même n° 7)

Après recherches, il semble que le type de baraque portant ce nom, style hangar avec un toit en demi-cercle, quelque peu proche des baraques Nissen, s'écrit Kocaba excepté s'il s'agit de C.o.c.a.b.a. en tant que sigle.

En effet, les nombreuses investigations à partir de cocaba comme mot ou abréviation n'ont rien donné.

En revanche, Kocaba est un nom propre. Il s'agit d'un nom de personne qui signifie étoile en hébreu. Ces kocabas, à l'origine dans l'Armée de l'Air puis dans certains Groupements des Chantiers de Jeunesse, auraient simplement pris le nom de leur inventeur.

Affaire à suivre.

1. **Mon grand-père était au groupe 2 du Groupement 40. Je sais que chaque groupe avait sa devise. Pouvez-vous me communiquer celle de son groupe ?**

**Sandrine E...  
Lyon (Rhône)**

Le Groupement 40 (Les Arvernes) avait son P.C. à Murat (Cantal). Il s'agissait d'un groupement disciplinaire mais, je vous rassure les jeunes qui s'y trouvaient n'étaient pas tous des punis. Humour Chantiers, le commissaire, chef de ce groupement considéré comme le plus dur, se nommait Le Fouest. La devise du groupe 2 était : Aie bon visage et bon courage.

(cf. Revue Nos provinces n° 1 (1983), bulletin trimestriel des adhérents ANACJF de l'Île-de-France, de Normandie et du Maine-Orléanais)



Flamme de clairon

2. **Je fais la collection d'insignes militaires (j'en possède plus de 1800) et je commence celle des Chantiers de Jeunesse. Pouvez-vous m'envoyer une photographie des insignes métalliques Chantiers ?**

**Jean-Claude B...  
Strasbourg (Bas-Rhin)**

Il ne m'est pas possible de répondre favorablement à votre demande car, pour l'instant, il n'existe pas de catalogue de ces insignes métalliques. Un livre est toutefois en préparation mais les photographies sont privées.

Par ailleurs, vous pensez, peut-être, qu'il n'y a pas beaucoup d'insignes métalliques, vous vous méprenez alors car on en dénombre presque 400 si on inclut les variantes et les insignes de Jeunesse et Montagne.

Un ouvrage qui recense les insignes en tissu et en métal de Jeunesse et Montagne existe et est en vente dans le commerce. Ses références sont : Jeunesse et Montagne, numéro spécial de Serge Larcher et Jean Simon, Association Symboles et Traditions, 1990.

3. **On dit que Mme la Générale Huntziger était la marraine du drapeau des Chantiers. Est-ce elle qui s'est chargé de le bro-**

**der ou de le faire broder ?**  
**Paul R... Paris**

L'épouse du Gal **Huntziger**, militaire né à Lesneven (Finistère) et très connu car signataire pour la France des armistices des 22 et 24 juin 1940, était en effet la marraine du drapeau des Chantiers de Jeunesse mais elle n'avait pas pris part à sa confection. Ce drapeau fut décidé en avril 1941 par le général de la Porte du Theil qui chargea le commissaire en chef **Nourry** de prendre contact avec un fabricant. Ce dernier fut trouvé par le commissaire-assistant **Mauriac**, un des adjoints de **Nourry**.

Il s'est agi d'un professionnel, brodeur de drapeaux, nommé **Basoulard**, replié à Tarare (Rhône).

Ce drapeau fut remis solennellement par le maréchal **Pétain** au général **de la Porte du Theil**, à Vichy, lors d'une grande cérémonie Chantiers le 29 juin 1941. Depuis le 20 octobre 1970, il est au Musée de l'Armée aux Invalides.

(cf. Revue Ile-de-France (printemps 1978), bulletin francilien des adhérents ANACJF)

**4. Je me suis laissé dire que, sur une centaine de romans écrits par Jean Anglade, l'un d'eux traite de la ville de Thiers, des Chantiers de la Jeunesse et d'un Groupement Turenne.**

**Connaissez-vous ce livre ?**  
**René F... Aurillac (Cantal)**

Il s'agit du roman *Un parain de cendre*, paru aux Presses de la Cité en 1991. Le Groupement Turenne dont il est question est le Chantier 20 de Lapleau (Corrèze) où ont été affectés de nombreux Auvergnats.

**5. Mon grand-père me parlait souvent de Joseph Fontanet avec qui il était aux Chantiers de la Jeunesse au Groupement 12. Qui était exactement ce monsieur ?**

**Paule M... Chambéry (Savoie)**

Joseph **Fontanet**, né en 1921 à Frontenex dans votre département, était un homme politique de premier plan puisqu'il a été secrétaire d'Etat puis ministre de l'Industrie du général **de Gaulle** et ministre de l'Education nationale (1972-1974) de Georges **Pompidou**. C'est lui qui a instauré, le premier, des cours d'éducation sexuelle à l'école.

C'était un homme brillant (baccalauréat à 16 ans), militant de la JEC (Jeunesse Etudiante Chrétienne) qui s'est toujours opposée au nazisme.

Il fit partie effectivement du Groupement 12 (Belledonne) des Chantiers de Jeunesse dont le PC fut à Saint-Martin d'Uriage puis au Péage de Vizille (Isère). Il appartenait au groupe 8 (le Chamois) qui s'est trouvé à Freydières, puis à Prémol et ensuite à Galle, sur la commune de Séchillienne. « Jeune de France », il a écrit dans *La Cordée*, premier journal du Chantier 12.

Réfractaire au STO, il rejoignit l'Afrique du Nord et, chef de char, débarqua en Provence avec l'armée de **Lattre de Tassigny**. Il fit ensuite la campagne d'Allemagne.

Joseph **Fontanet** est mort le 2 février 1980, victime d'un attentat à Paris le 31 janvier, vers minuit. La bal-

le utilisée était du 11,43. Ce crime ou cet assassinat reste une énigme, l'auteur et éventuellement son ou ses complice(s) n'ayant jamais été clairement identifiés.

(Sources : *La Cordée de Belledonne*, livre de l'Amicale des anciens CJF du Groupement 12, et site Wikipédia)

**6. Je suis venu un été à Châtelguyon, il y a une trentaine d'années, et j'avais trouvé qu'il y avait plus de monde, que la ville était plus animée. Qu'en est-il exactement aujourd'hui ?**

**Question posée en août 2013 par un visiteur du Musée**

Cette question ne concerne pas les Chantiers mais peut, toutefois, intéresser le lecteur du fait notamment du thermalisme.

La ville de Châtel-guyon comprend 6500 habitants. L'été, avec les curistes, elle peut atteindre 8000. Si l'on regarde les chiffres de l'an passé, il y a eu presque 5000 curistes, ce qui place la ville dans la moyenne pour ce qui est du thermalisme.

Les deux stations thermales les plus fréquentées étant Dax (46 000 curistes) et Balaruc (43 000 curistes), et les plus petites comptant 385 et 214 curistes.

*Châtel Info* n° 27, bulletin municipal de la Mairie de Châtel-Guyon, d'où nous tirons ces renseignements, est optimiste pour l'avenir thermal de la ville. On y lit : « *la colopathie fonctionnelle (Syndrome de l'Intestin irritable) touche entre 5 et 10% de la population, les difficultés articulaires et rhumatismales se développent avec l'espérance de vie et seule Plombières a les mêmes spécificités que Châtel-Guyon ... Autant de raisons de croire que Châtel-guyon n'en est qu'au début de son redressement.* »

Gageons qu'il en soit ainsi et que la ville retrouve son animation d'antan. Précisons que de nombreux curistes, fils et filles d'Anciens des Chantiers, en profitent pour visiter notre Musée.

**7. Voulant défilé à Saint-Germain-au-Mont-d'or (69) en portant un drapeau tricolore d'ancienne délégation Chantiers de Jeunesse, le responsable local me l'a interdit, arguant du fait que je n'avais pas le diplôme d'honneur de porte-drapeau ni l'insigne. Qu'en pensez-vous ?**

**Bernard V... Lyon (Rhône)**

Le diplôme en question a été créé par un arrêté ministériel du 26 juillet 1961.

Sa remise obéit aujourd'hui à l'arrêté (Nor: DAC-M0600018A) du 13 octobre 2006 (J.O. 20) relatif aux diplômes d'honneur de porte-drapeau qui dispose qu'il « *peut être décerné après 3, 10, 20 ou 30 années, consécutives ou non, de service de porte-drapeau, en tant que titulaire ou en tant que suppléant.* »

Par ailleurs, l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre mentionne que l'insigne de porte-drapeau est porté après ces mêmes années (insignes de bronze après 3 ans, de bronze avec étoile argentée au bout de 10, de bronze avec étoile dorée au bout de 20, de bronze avec palme argentée au bout de 30).

Il en résulte que l'on peut être porte-drapeau sans avoir le diplôme ni l'insigne. Dans ce cas, l'étiquette veut que l'on se place en fin de défilé.

Le responsable local qui vous a interdit de commémoration s'est trompé. Indiquez-nous la date exacte et si possible l'identité de cette personne, un courrier sera adressé au Directeur départemental de l'ONACVG du Rhône.



Photo de l'avers du drapeau CJF



A la demande de plusieurs amicalistes qui s'intéressent aux insignes et aux barrettes de grade des Chantiers de Jeunesse, voici une nouvelle rubrique dont l'objet est de renseigner tout un chacun dans une optique double, historique tout d'abord, informative ensuite pour, dans une brocante ou une bourse par exemple, savoir ce qui peut être acheté sans risque.

## Les couleurs des insignes de groupe

Certains Groupements avaient des insignes de couleurs différentes. Il s'agit des Groupements 1, 13, 14, 16, 17, 23, 25, 26, 28, 29, 30, 33, 37 et 105.

L'insigne était celui du Groupement mais chaque couleur correspondait à un groupe, le même pour tous ces Groupements.

- Groupe 1 : bleu clair
- Groupe 2 : rouge clair
- Groupe 3 : jaune (dit « jonquille »)
- Groupe 4 : vert clair
- Groupe 5 : orange
- Groupe 6 : marron
- Groupe 7 : violet
- Groupe 8 : gris
- Groupe 9 : noir
- Groupe 10 : rose

*Groupe de Direction et de commandement* : blanc

Précisons que certains Groupements ( 13, 17, 33, 105) ont changé de modèle d'insigne avec couleurs différentes pour les groupes, ce qui fait autant de fois des multiples de 11 couleurs (3 fois pour le Groupement 33 par exemple).

La Rédaction



Insignes  
Groupement 17



Insignes offert par  
M. GUY MESTON

J'aimerais vous raconter un épisode qui n'a rien de romanesque et dont le déroulement a disparu.

A 18 ans, l'Etat imposait aux hommes le " Conseil de révision ". Je me dis bien aux hommes et non aux femmes. Elles liront avec délice ce à quoi elles ont échappé. Ce Conseil de révision avait pour but de contrôler, en vue de l'appel sous les drapeaux, l'aptitude physique des jeunes du contingent. Il fallait être " APTE ".

Un matin de Septembre 1940, je me présentais bien lavé, bien peigné, bien brossé, à la Préfecture de Montpellier, muni de ma convocation, à 9 heures précises. Impératif ! Il y avait déjà près de 200 gus devant la porte. La grande porte ouverte, quatre militaires nous dirigent vers une grande salle baptisée " vestiaire " pour la circonstance et nous imposent le nu intégral : " *Tous à poil, complètement à poil !*"

Nos affaires remisées en vrac dans un coin, on nous pousse dans une salle adjacente. On nous serre, on nous tasse... Combien sommes-nous ? 200, 300 ? J'ai un gars derrière moi, je sens son souffle, je ne veux pas qu'il me touche,

j'en ai un devant, je ne veux pas le toucher, j'en ai un sur le côté droit et un sur le côté gauche, je suis angoissé. D'autant qu'il y a des disputes et des bousculades. Je crois savoir que certains apprécient la nudité de leur voisin et marquent leur émoi d'une façon évidente. L'attente debout et dans la promiscuité dure. On piétine. Dans l'armée, on n'est pas pressé... si l'on peut dire.

Quand même ma curiosité prend le dessus. Il faut que je regarde les autres là où il faut. Je dois comparer. Je n'aurai jamais, j'en suis sûr, un champ de comparaison semblable, suis-je normal ? C'est ma préoccupation. Mon Dieu, combien y a-t-il de modèles ? Il y a de tout. Des tous petits, enfantins, ridicules, des énormes (que peut-on faire avec ça ?), des longs, des courts, des coupés... Bref, une panoplie digne d'un musée. Pierre **PERRET**, dans sa chanson du zizi, est loin des échantillons qu'il débite. Par contre, il y a ceux dont le corps est atteint d'anomalies visibles. Ils sont gênés. Je suis gêné pour eux. Je suis normal, dans une très bonne moyenne, me voilà rassuré. A cet âge, et même à tout âge, être dans

la norme cela compte. Enfin la porte principale s'ouvre et l'on appelle le premier. C'est la lettre **A**. J'ai la lettre **R**. Ce sera long. Il est 10 heures.

Tout à coup une pensée atroce me gagne : devant l'émotion si je me mettais à bander ? Cela ne m'arrive-t-il pas au réveil de me trouver en l'état ? Pourtant, je ne l'ai pas cherché, c'est venu tout seul ! Bander dans la foule, bander devant l'aréopage, qu'elle angoisse ! Je préfère éloigner mon esprit.

A seize heures trente, c'est mon tour. A l'entrée un médecin major. Je dis bonjour, et décline mon identité, ma convocation à la main. Il me saisit les couilles et les presse. Qu'est-ce qui m'arrive ? Est-ce la façon dans l'armée de dire bonjour ? Ou bien, contrôle-t-il si j'en ai ? Dans l'armée pour aller au combat, il faut en avoir ! Voilà, sans doute pourquoi, les femmes ne sont pas assujetties aux obligations militaires ! Il sourit satisfait et me pousse au milieu d'une vaste pièce, moquette, lambris, une immense salle, une table tapissée d'un tissu vert. Assis derrière, le Maire de la ville, deux adjoints, des officiers,

en tout huit à dix personnes. On me fait marcher, tourner à droite, puis à gauche, je me baisse, marche à quatre pattes, je me relève, deux pas en avant, un pas en arrière, quelques pompes, je cours sur place. J'arrête, à poil, devant un tel aéropage, je suis paralysé. Quelques mots entre eux, quelques secondes.

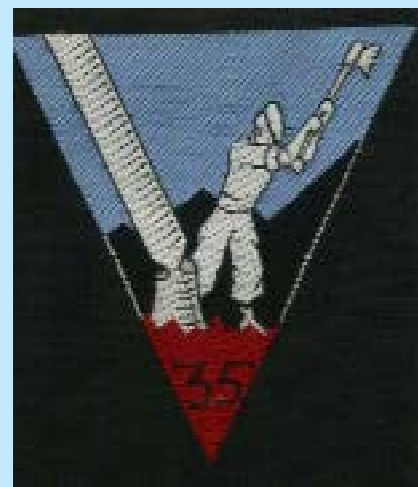
Un coup de tampon sur un papier que l'on me remet : " *Bon Service Armé* ".

Je ferai le service militaire ! C'est une joie, je ne suis pas réformé. Certains le sont et font la gueule. On va s'éclater les copains. C'est le pied !

Pourtant, si nous avions su ce qui nous attendait, nous aurions préféré que le toubib militaire garde nos couilles dans ses mains.

Drôle de façon quand même de dire bonjour !

**Louis Rouly**  
Ancien du Gt 35



# Breve histoire DES CHANTIERS DE JEUNESSE EN DORDOGNE

(mars 1943- juin 1944)

JEAN-LUC HAVARD

## Première partie.

Le présent article expose quelques aperçus de la brève histoire de Chantiers de Jeunesse dans le département de la Dordogne. Deux Groupements furent en effet installés dans ce département dans le courant de l'année 1943 : Le Groupement 28-Peguy venant de Castillon en Ariège et le Groupement 38-Mermoz

Les éléments et les faits rapportés ne constituent qu'un « aperçu », tels qu'ils figurent dans une trentaine de « pièces officielles » conservées par les Archives départementales de la Dordogne à Périgueux. (Séries. 1 w 1857 et 1 w 1815/2).

Les différentes pièces consultées (courriers échangés entre le Préfet de la Dordogne et différents Sous-Préfets, courriers de conseillers départementaux et de maires, rapports du Service des Renseignements Généraux, notes diverses dont une note de l'Etat-Major de liaison n° 730 des troupes d'opération allemandes), témoignent de l'effritement rapide et continu des Chantiers de Jeunesse à partir de la fin du 1er trimestre 1943.

Ces documents rendent compte également de la grande discrétion, voire du mutisme des autorités préfectorales et de police à l'égard des événements marquants de la vie des deux Groupements concernés, (désertions, conditions de travail, nourriture, petite délinquance, escroqueries, harcèlement des autorités d'opération, vols d'équipements et de matériel).

Deux événements significatifs de « l'esprit » Chantiers sont cependant relatés :

La participation des jeunes cantonnés à Bergerac à l'extinction d'un grave incendie de forêt dans la nuit du 30 août au 1er septembre 1943 (près de 1000 hectares de bois) sur le territoire des communes de Saint Juliens, de Cremps de Montagnac, de Cremps de Beyleymas et de Saint Jean d'Eyraud.

Le sous-Préfet de Bergerac rapporte « la conduite des jeunes des Chantiers qui au nombre de 130, parfaitement encadrés par leurs chefs, ont réussi à arrêter l'incendie alors que la population lasse et fatiguée abandonnait la partie ».

La veille avait lieu la céré-

monie de baptême du Sous-Groupement 152-Duplex cantonné à Bergerac. Le Sous-Préfet « impressionné par la bonne présentation des jeunes, adressa au Commissaire **Couturier** Chef de Duplex une chaleureuse lettre de félicitations.

Le Journal de Bergerac rendit compte ... avec mesure de ces deux événements alors même qu'il évoquait largement la Fête de la Légion des Combattants du 27 août 1943.

Tout laisse à penser que l'ensemble des autorités locales et départementales ainsi que la presse bergeracoise ont volontairement laissé dans l'ombre la présence et les activités en Dordogne des Groupements 28 et 38 des Chantiers de Jeunesse.

Outre les documents archivés à Périgueux, le Journal de Bergerac, quatre sources complémentaires ont été utilisées.

En premier lieu, le numéro 33 (décembre 1943) de l'Echo de Castillon, journal mensuel du Groupement Peguy et Bulletin de liaison des Anciens des Chantiers de Jeunesse (ADAC) du Tarn-et-Garonne, communiqué par le Conservateur du Musée des Chantiers de Jeunesse à Chatelguyon. En second lieu, j'ai pu prendre connaissance des souvenirs du Général

René **Méjean** (20 août 1920-11 février 2014) jeune officier d'aviation qui a commandé le Centre de Jeunesse et Montagne déplacé en novembre 1943 à Saint-Astier Périgueux afin d'achever les aménagements de l'usine souterraine La Société Nationale de Construction Aéronautique du Sud-Ouest (SN-CASO) mobilisée par les autorités allemandes pour construire des moteurs d'avions pour le compte de Messerschmitt.

En troisième lieu, je remercie chaleureusement Michel **Lecat** qui a gracieusement mis à notre disposition les photographies qui illustrent cet article. Michel **Lecat** anime la Galerie Bondier-Lecat qui consigne sur le Web l'histoire « photographiée » de Bergerac et de sa région.



Présentation du Sous-Groupement Duplex au « Drapeau » du Gt. Peguy  
Devant la pharmacie, la fanfare, commandée par le Chef de Musique Gontard.  
Bergerac 28 août 1943

Enfin, la lecture de nombreux ouvrages sur la Résistance dans le département

a permis de retrouver la trace de Jeunes ayant servi aux Groupements 28 et 38, et passés des Chantiers au Maquis, en particulier, les ouvrages de Guy **Pe-naud** (éditions Sud-Ouest) et de Sylvain **Le Bail** (édition du Chêne Vert). Dès le 12 novembre 1942, au lendemain du Débarquement américain en Afrique du Nord, chacun sait que l'avenir des Chantiers de Jeunesse comme celui de Jeunesse et Montagne et celui des Chantiers de la Marine sont menacés.

L'Allemagne, s'attend en effet, à un débarquement allié dans le Sud de la France, elle doit par ailleurs compléter les effectifs des ouvriers de ses industries d'armement largement entamés par le départ au combat de nombre d'entre eux.

Ainsi, durant toute l'année 1943, le Gouvernement de Vichy met-il en place une organisation de « recrutement » d'une main d'œuvre complémentaire initiée par le Plan Sauckel. Cette organisation s'articule sur un Commissariat Général à la main d'œuvre en Allemagne (Bruneton), un Commissariat Général au Service du Travail Obligatoire (Weinmann).

Outre Rhin, la Délégation officielle française (DOF) travaille en relation directe et permanente avec le

Deutsche Arbeitfront (DAF). Au Commissariat Général des Chantiers de Jeunesse, le Général **de la Porte du Theil** parviendra à éviter le départ en Allemagne de l'ensemble des Groupements des Chantiers de Jeunesse.

Les jeunes appartenant aux classes 1920, 1921 et 1922 ayant terminé leur stage aux Chantiers seront toutefois requis au titre du STO et transférés dans des usines allemandes.

Parmi eux, des jeunes libérés de leur obligation de stage aux Chantiers partiront, soutenus par l'ADAC et encadrés par la Mission Chantiers en Allemagne, commandés par le Colonel **Furioux**, ex-Commissaire du Groupement 1 à Tronçay.

La Mission, composée de 65 jeunes Chefs répartis dans les camps de rassemblement dispersés en Allemagne, « protégera » près de 40 000 jeunes des Chantiers appelés entre le 27 mai et le 2 juin 1943.

Les Groupements commencent ainsi à être « vidés, dissous ou déplacés ».

L'évacuation imposée par le Commandement Supérieur allemand à Vichy du Camp des Quatre Seigneurs (à Montpellier) débute la longue série des Groupements des Alpes, des

Côtes de la Méditerranée, des Pyrénées-Gascogne. Ces déplacements tendent à protéger les arrières des troupes d'opération allemandes, qui risquent d'être affrontées au débarquement d'armées alliées sur la Côte d'Azur et en Languedoc.

Les Groupements des Provinces de Pyrénées-Gascogne et du Languedoc devront ainsi abandonner leurs cantonnements d'origine et s'installer pour des durées variables (dissolution oblige) en Corrèze, en Creuse, en Dordogne en Lot-et-Garonne et en Tarn-et-Garonne (le plus souvent à proximité de sites industriels dédiés à l'armement).

En Dordogne, les Groupements 28 et 38 (arrivés entre mars et mai 1943) seront rejoints par des détachements de Jeunesse et Montagne et des Chantiers de la Marine.

Au début du mois de septembre 1943, 35 Groupements aux effectifs réduits, survivent dont une dizaine se trouvent, aux yeux du Commissariat Général, en situation de quasi-insubordination.

Malgré le départ en Allemagne de nombreux jeunes requis au titre du STO, le plan Sauckel échouera largement.

Le Gouvernement du Reich mettra fin au transfert de jeunes français en Allema-

gne. Ces déportations du travail forcé seront remplacées par les Accords Speer-Bichelone qui prévoient l'affectation en France des jeunes requis dans 3300 usines classées S-Betriebe où travaillent 72300 ouvriers.

## LE DEPLACEMENT EN DORDOGNE DES GROUPEMENTS PEGUY et MERMOZ

Le 18 mars 1943, le Commissaire **Léon-Dupont** rencontre le Chef de Cabinet du Préfet de la Dordogne pour l'informer de la décision du Commissaire Général de déplacer les Groupements 28 et 38 dans la région de Sarlat et des Eysies (Vallées de la Grande et de la Petite Beune pour le premier, Vallée de la Dordogne pour le second).

Leurs missions consistaient à participer à des travaux agricoles, à curer des marais et à rectifier des berges de rivières.

Cette localisation rencontre immédiatement et définitivement l'opposition absolue du Lieutenant-Colonel commandant l'Etat-Major de Liaison des troupes d'opération n° 730 basé à Périgueux.

« Cet officier supérieur – indique le Préfet de la Dordogne – a fait part de son

désir de voir installer les deux Groupements dans une autre partie du département (Thivier, Nontron, Riberac ou Saint-Pardoux la Rivière) ».

La géographie et la topographie du département expliquent sans doute cette prise de position catégorique des autorités d'opération.

Le Préfet, dans le même courrier, invite le Commissaire Régional à « régler d'extrême urgence cette question avec les autorités d'opération à Périgueux ».

Le Groupement 38 prendra finalement ses quartiers à Nontron (PC du Groupement, Saint-Pardoux la Rivière, Javerlhac et Brantôme).

Le Groupement Mermoz reçut un premier convoi (20 wagons) de matériel accompagné de 70 hommes le 28 mars 1943, un second le 29 mars et un troisième le 1er avril. A compter de cette date, un convoi de 70 hommes devait arriver tous les trois jours jusqu'à atteindre l'effectif de 600 hommes. L'incorporation du 10 avril 1943 devait porter le nombre de Chefs et de Jeunes à 1200.

Un second PC (opérationnel) se crée au Château de Mallefont, commune de Vitrac et une infirmerie ouverte au Château de Loubéjac (Domaine de Selves) sur la commune de Sarlat.



Le rapport rédigé par le Service des Renseignements Généraux décrit l'installation « définitive du 38 le 18 mai 1943 ». Commandé par le Commissaire **Bartet**, le Groupement est composé de sept Groupes (environ 1000 hommes), de sept Commissaires-Adjoints, chefs de groupe, de 21 Assistants de Groupes, de 21 Chefs d'atelier de 21 Moniteurs, d'un Médecin-Commissaire, de deux infirmières et de deux aumôniers.

Le groupe 1 est en détachement agricole dans plusieurs communes du département.

Le Groupe 3 (Brantôme) est chargé de travaux de menuiserie, de la construction de baraques et de travaux de forges. Le Groupe 4 (Château de l'Age-commune de Seau-St-Angel)

construit des baraques et réalise des travaux de forage.

Le Groupe 5 est chargé du transport (ravitaillement, entretien et réparation des véhicules légers, des poids lourds et des motocyclettes). Le Groupe 6 reste en détachement agricole dans le département des Hautes-Pyrénées.

Le Groupe 8 (St Crépin de Richemont) est soumis à un entraînement spécial (gymnastique, éducation physique, sports divers).

Le Groupe 11 (Château de Montcheuil à St Martial de Valette) comprend le PC administratif et la musique. L'infirmerie est installée dans la commune de Javerlhac.



Le ravitaillement est assuré uniquement par le Service de l'Intendance militaire départementale, « le Commissaire **Bartet** ayant formellement interdit aux jeunes de se ravitailler chez le particulier ».

Les modalités d'installation

du 38 et les travaux qui lui furent confiés entre les annonces faites par le Préfet de la Dordogne et le Commissaire Régional de Pyrénées-Gascogne, le 27 ou 28 mars 1943 et ce qui a été consigné par l'enquête du Service des Renseignements Généraux à la mi-mai 1943.

Le Service des Archives du département de la Dordogne ne dispose pas d'informations sur les dates et les circonstances de l'arrivée du Groupement 28 en Dordogne.

Stationnés à St-Germain-des-Près dans le canton d'Excideuil (Nord-Est de Périgueux), les premiers détachements et les convois de matériels ont dû être à pied d'œuvre au début du mois de mai 1943.

Le commissaire **Lamoureux** commandant le groupement fut prié par le Préfet du département d'« informer l'Etat-Major de liaison n° 730 plusieurs jours à l'avance de l'arrivée de tout convoi, de l'heure approximative d'arrivée, du temps de débarquement, de l'endroit où les jeunes gens pourront débarquer, de celui où ils seront cantonnés, ainsi que de leur nombre ». Comme pour le Gt. 38, le déplacement de Castillon en Ariège vers la Dordogne, tant des hommes que des matériels sera réalisé sous la surveillance pointilleuse

des autorités allemandes d'opération.

Comme pour le Groupe 38, l'administration régionale des Chantiers et celle du Groupement devront être en relation directe avec l'Etat-Major allemand de Périgueux.

Une partie au moins du Groupement Peguy, occupera le Château de Chardeuil (commune de Coulaures, près de Saint-Germain-des-Près) où existait un centre d'apprentissage disposant de vastes locaux. L'infirmerie du Groupement prendra place.

Ce Groupement (qui comptait entre 1600 et 1800 hommes) sera découpé à Bergerac où le Commissariat Général crée en août 1943 le Sous-Groupement 152 (Duplex) placé aux ordres du Commissaire **Couturier**. Le 24 mai 1943, le Commissaire **Lamoureux** invitera le Préfet de la Dordogne à présider la présentation au « Drapeau du Groupement 28 » des nouveaux Cadets, qui eut lieu le 30 mai à Thiviers. Le Préfet retenu à Périgueux par le déjeuner de la Fête des Maires se fera représenter.

Jusqu'au mois d'août le Groupement poursuit son installation en construisant les baraques de ses futurs camps à proximité de St-Germain-des-Près et ce malgré des difficultés nombreuses : « transports incer-

tains, matériaux rares, main-d'œuvre peu importante ».



A la fin de ce même mois d'août, le Groupement abandonnera ses emplacements pour aller travailler à la Poudrerie Nationale de Bergerac, où naîtra le Sous-Groupement 152 tandis que le PC du 28 demeurait dans la région d'Excideuil.

Les jeunes du sous-Groupement cantonneront pour partie au centre de Bergerac dans trois établissements scolaires : Les écoles Gambetta, Jules Ferry et Saint Esprit (dotées chacune de l'électricité et l'eau courante. D'autres encore (entre 200 et 250) occuperont une partie du Camp de Creysse (Commune limitrophe de Bergerac, à proximité de la Poudrerie) où des logements ont été rendus vacants par le départ de réfugiés alsaciens, lorrains et mosellans ainsi que par le rapatriement dans leur pays d'ouvriers indochinois. « L'arrivée à la Poudrerie n'est pas reconfortante. Néanmoins, l'inté-

rieur est accueillant, les lits sont bons, partout l'eau court à flots. On va pouvoir faire de l'hygiène pratique ». Les premiers Jeunes arrivés à Creysse, en particulier ceux du Groupe 5 furent chargés de préparer les logements des Groupes suivants.

Dans un premier temps, des travaux à réaliser sur l'aérodrome de Roumagnières furent confiés à 200 Jeunes. Ils vont créer une vive polémique locale entre le Préfet et le Président du Conseil Départemental.

Ces Jeunes ont été utilisés sur le terrain d'aviation pour le compte et sous le contrôle des autorités d'opération allemandes qui attendaient l'arrivée d'une importante unité. A la mi-août, les Jeunes virent leurs conditions de travail changer. Le rythme et la nature des travaux furent brusquement durcis. Cette situation nouvelle offusqua les parents des jeunes gens dont les « plaintes unanimes » furent adressées par le Président du Conseil Départemental de la Dordogne au Préfet : « le travail est excessif et mal dirigé pour des étudiants qui ne sont pas préparés à ces travaux pénibles et qui viennent de passer les dernières années dans des grandes villes ».

*A suivre dans notre prochain "Quand Même"*

## ORDRE DE MISSION

Chantiers de la Jeunesse Française

Chantiers n°33

Groupe n°1

Eygaliers Drôme

Nous, George Sutter, Par la volonté de Dieu, l'autorité de Pétain, la grâce du Chef Bozon et les bons offices du Chef Choussard, Commandant de Groupe d'Eygaliers.

Dans la plénitude de notre autorité souveraine et consciente de nos actes.

Pour complaire à nos excellents amis, Madame et Monsieur Sauvet.

Vu la juste estimation des Forces et Moyens dont nous disposons.

En l'honneur de l'année nouvelle et l'aimable Mairaine de Notre Groupe.

Pour lutter contre l'envahissement des luxuriantes et importantes végétations, selon un des buts premiers des Chantiers de la Jeunesse Française. Nous ordonnons :

Le jeune et élégant bipède Dumont Léon, par notre volonté et par son art coiffeur, ce jour d'hui 1er janvier 1941, en l'après-midi, muni des instruments de sa charge, se transportera sur le territoire d'Eygaliers au lieu-dit « Le Moulin » alias « Le Sud électriques », aux buts et fins de raser Monsieur Sauvet.

De la présente nous requérons l'exécution.

A Eygaliers, en notre PC le premier janvier mille neuf-cents-quarante.

Nous chef de groupe.



## VILLA MARGUERITE



Jean Péala, ordonnance du Gal de La Porte du Theil, sur le pas d'entrée de la Villa Marguerite (Résidence du Général)

**B**araquement en dur des Chantiers de Jeunesse  
transformé en belle maison d'habitation  
(Puy-de-Dôme - 2013)

